



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du : Samedi 29 juin 2024

À : 16h - FFF

Présidence : M. Philippe DIALLO

Présents : MMES. Laura GEORGES, Aline RIERA et Hélène SCHRUB

MM. Jean-Michel AULAS, Éric BORGHINI, Claude DELFORGE, Albert GEMMRICH, Alexandre GOUGNARD, Marc KELLER, Vincent LABRUNE, Philippe LAFRIQUE, Vincent NOLOGUES et Pascal PARENT

Excusés :

Assistent à la séance :

MM. Jean-François VILOTTE, Alexandre CHAMORET, Hubert FOURNIER, Jean LAPEYRE, Erwan LE PREVOST, François BIGOT et Nathanaël URGIN

I. Ligue Féminine de Football Professionnel (LFFP)

1) Modification des règlements – Arkema Première Ligue

Le Comité Directeur de la Ligue Féminine de Football Professionnel (LFFP) propose d'intégrer dans le règlement du championnat Arkema Première Ligue l'ajout de prolongations en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire lors des demi-finales. Cette proposition est engendrée par une volonté de conserver une uniformité avec les matchs des play-offs.

Pris connaissance des éléments susmentionnés, le Comité Exécutif approuve les modifications des règlements du championnat Arkema Première Ligue.

2) Nomination de MME. Andreea KOENIG au poste de Vice-Présidente de la LFFP

Le Comité Exécutif désigne MME. Andreea KOENIG en qualité de Vice-Présidente de la LFFP jusqu'en décembre 2028. Cette désignation devant être confirmée par le Comité Exécutif après son renouvellement.

3) Nominations de MMES. Aline RIERA et Hélène SCHRUB au Comité Directeur de la LFFP

MMES. Aline RIERA et Hélène SCHRUB n'ayant pas pris part au vote pour leur nomination respective,

Le Comité Exécutif approuve les nominations de Aline RIERA et d'Hélène SCHRUB en tant que membre du Comité Directeur de la LFFP. Ces désignations devant être confirmées par le Comité Exécutif après son renouvellement.



II. Championnat de France Futsal

1) Modification des règlements

La Commission Fédérale de Futsal propose d'intégrer dans le règlement du championnat de France Futsal la possibilité de procéder à un repêchage supplémentaire d'un club en deuxième division en cas d'un nombre important de rétrogradations. Ceci ayant pour objectif de disposer du nombre d'équipes nécessaire afin de démarrer la compétition.

Pris connaissance des éléments susmentionnés, le Comité Exécutif approuve les modifications des règlements du championnat de France Futsal.

III. District de la Creuse

1) Octroi d'une aide exceptionnelle

Le Comité Exécutif, M. Philippe LAFRIQUE n'ayant pas pris part au vote, approuve la création d'une aide financière exceptionnelle de 50 000 € au District de la Creuse afin de procéder aux travaux de reconstruction de son siège engendrés par un incendie.

IV. Fondation du Football

1) Démission de M. Philippe DIALLO de son poste d'administrateur

Philippe DIALLO informe le Comité Exécutif de sa démission de son poste d'administrateur du Fondation du Football. Par ailleurs, le Président de la FFF délègue à M. Jean-François VILOTTE, Directeur Général de la FFF, ses pouvoirs en ce qui concerne l'ensemble des relations entre la FFF et le Fondation du Football.

Le Comité Exécutif approuve la délégation de pouvoir à M. Jean-François VILOTTE.